

N° FT : AUV_4995_RMA063_CE2+

Identification unique : AUV_RMA063CEN

Dernière mise à jour le 02/09/2026

GRAVE DE MIXTE ASPHALTIQUE RECYCLÉ

0/63

NBN EN 13242:2002+A1:2008

Utilisation possible du produit : travaux de génie civil

Application conseillée :

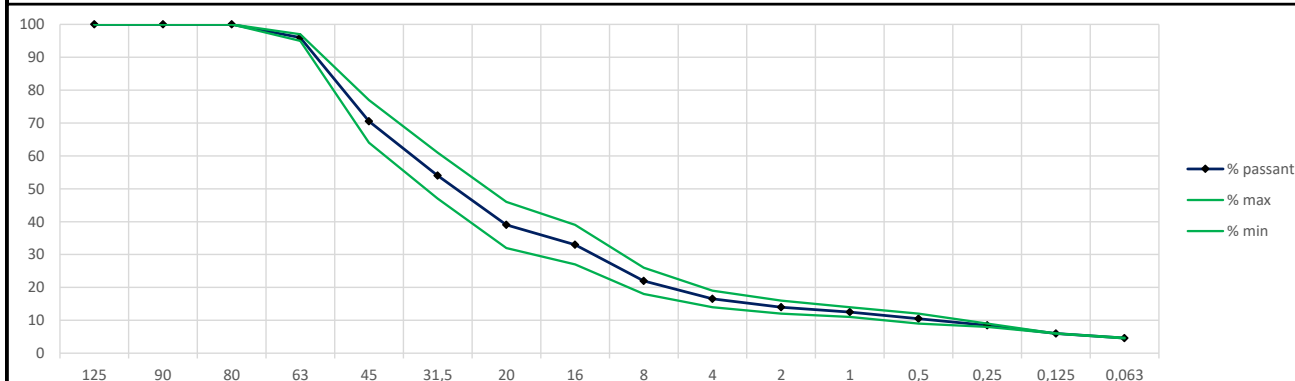
Performances déclarées :

Classe granulaire	0/63
Granularité	G _A 80
Tolérance	G _{TA} 20
Forme des gravillons	F _{INPD}
Teneur en fines	f ₅₋
Los Angeles	LA _{NPD}
Micro Deval	MDE _{NPD}
Masse Volumique Réelle	MVR _{NPD}
Coefficient d'absorption d'eau	WA _{NPD}
Teneur en béton	RC _{NPD}
Teneur en éléments non liés	RCu ₆₀
Teneur en éléments mixtes	Rb ₂₀₋
Teneur en éléments asphaltiques	Ra ₂₀
Teneur en débris de verre	Rg ₁₋
Éléments non flottants	X ₁₋
Éléments flottants	FL ₃₋
Sulfates solubles dans l'acide	AS _{NPD}
Souffre total	S _{NPD}
Sulfates solubles dans l'eau	SS _{NPD}
Sensibilité au gel/dégel	F _{NPD}
Sulfate de magnésium	MS _{NPD}

Tamisé

	mm	moyen	denière analyse	max	min
2D	125	100	100	100	100
	90	100	100	100	100
	80	100	100	100	100
D	63	96	95	97	95
	45	70,5	77	77	64
D/2	31,5	54	61	61	47
	20	39	46	46	32
	16	33	39	39	27
	8	22	26	26	18
	4	16,5	19	19	14
	2	14	16	16	12
	1	12,5	14	14	11
	0,5	10,5	12	12	9
	0,25	8,5	9	9	8
	0,125	6	6	6	6
0,063	0,063	4,6	4,5	4,7	4,5

Passant (%)



SIEGE SOCIAL

Rue Martinpa, 8
4557 Tinlot

0490 57 26 41

SITE D'EXPLOITATION

Quai de l'innovation, 10
5060 Avelais

0490 57 26 41

DÉCLARATION DE PERFORMANCE (DOP)

Conforme au règlement (UE) N° 305/2011 DU PARLEMENTE EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 2011

RÉFÉRENCES PRODUIT

Produit : **Graves de débris mixtes asphaltiques recyclé 0/63 f₃**

Numéro d'identification unique : **AUV_RB063CEN**

USAGE PRÉVU DU PRODUIT

Granulats pour travaux de génie civil (EN 13242) : Granulats pour les matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés dans les travaux de génie civil et la construction des chaussées

FABRICANT

Ecodream
Rue Martinpa, 8
4557 Tinlot
0490 57 26 41

SITE D'EXPLOITATION

Ecodream
Quai de l'innovation, 10
5060 Auvelais
0490 57 26 41

SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES DU PRODUIT

Marquage conforme à la Directive 93/68/CEE - Système 2+

NORME HARMONISÉE

EN 13242 : Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées

ORGANISME NOTIFIÉ

L'organisme Procertus n° CPR-0965 a délivré un certificat de conformité du contrôle de la production en usine n°XXXX-XXX-XXX/XXXX au niveau 2+ en s'appuyant sur l'audit initial du site de production et du contrôle de la production en usine ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine

PERFORMANCES DÉCLARÉES

		Norme	EN 12620	EN 13242
Classe granulaire	d/D	EN 933-1	-	0/63
Granularité	G _A	EN 933-1	-	G _A 80
Tolérance	G _{TA}	EN 933-1	-	G _{TA} 20
Forme des gravillons	FI	EN 933-3	-	FI _{NPD}
Teneur en fines	f	EN 933-1	-	F _{S-}
Los Angeles	LA	EN 1097-2	-	LA _{NPD}
Micro Deval	MDE	EN 1097-1	-	MDE _{NPD}
Masse Volumique Réelle	MVR	EN 1097-6	-	MVR _{NPD}
Coefficient d'absorption d'eau	WA	EN 1097-6	-	WA _{NPD}
Sulfates solubles dans l'eau	SS	EN 1744-1	-	SS _{NPD}
Sensibilité au gel/dégel	F	EN 1097-6	-	FN _{NPD}
Teneur en MO	MO	EN 1744-1	-	NPD
Classification		EN 933-11	-	RC _{NPD} Rcug ₆₀ Rb ₂₀₋ Ra ₂₀ Rg ₁₋ X ₁ . FL ₃₋

DÉCLARATION

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s). Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité de fabricant.

MORATI Martin

